



FC-01 - Pratique de l'hygiène dans le médico-social et au domicile

Date de mise à jour :
16/11/2022

Catégorie	Action de formation (L. 6313-1 du code du travail modifié par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 article 4)
Contexte	<ul style="list-style-type: none">• En référence de l'arrêté du 7 septembre 2022 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2023 à 2025, selon l'orientation n°2 : Prévention des infections. Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge.• La Loi Hôpital Patient Santé Territoire (Loi HPST) encourage la coopération interprofessionnelle et introduit les projets Régionaux de santé qui impactent la dynamique de formation sur un territoire donné. Cette loi vise l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'offre de soins.• Priorité opérationnelle n°2 du PRS Occitanie 2022 : Formation et accompagnement des professionnels dans leur exercice.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien• Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées• Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile• Identifier les ressources en termes d'hygiène• Organiser ses actions en tenant compte du risque infectieux
Validation de la formation	Attestation de suivi de la formation

Contenu pédagogique	<p><u>Intérêt de l'hygiène :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions de microorganismes • Notions d'épidémies et transmission • Ressources en Hygiène • Organisationnel en hygiène <p><u>Précautions standards</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des mains • Entretien des locaux • Produits • Matériels • Technique
Méthode pédagogique	<p>Formation en présentiel et à distance, utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Travail de réflexivité • Table ronde • Analyse de pratiques • Ateliers pratiques
Déroulé de l'action de formation	<p>Jour 1 : présentiel</p> <p>Matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, présentation de chacun (dont besoins), point administratif, présentation de la formation (dont adaptation aux besoins formulés) • Apports théoriques • Débriefing de la matinée <p>Après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Débriefing de la journée <p>Jour 2 : distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expérience • Bilan de la formation • Evaluation de la formation
Durée	<p>10 heures réalisées en 2 séquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7h de formation en présentiel à l'institut de formation • 3h en présentiel pour un retour d'expérience (ce temps sera réalisé à distance du 1^{er} jour de formation)

Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Tests de positionnement initiaux et finaux • Evaluation des connaissances acquises pendant le cycle de formation
Statistiques	<p>2022 : pas de session</p> <p>2023 : Capacité d'accueil dans la formation : 15</p> <p>Nombre de sessions de formation par an : 1 à 6</p>

Sessions en 2023	<p>Lieu : IFAS de Lannemezan</p> <p>Dates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 16/02/23 + 24/02/23 - 31/03/23 + 07/04/23 - 13/04/23 + 21/04/23 - 08/06/23 + 16/06/23 - 26/10/23 + 03/11/23 - 16/11/23 + 24/11/23 <p>Horaires : 9h00-17h00 et 9h00-12h00 pour la demi-journée</p> <p>Inscription maximum 15 jours avant la date de formation</p>
Inscription en 2023	<p>Le nombre de participants inscrits doit être compris entre 5 personnes minimum et 15 personnes maximum à 15 jours avant le début de l'action de formation, sans quoi elle n'aura pas lieu.</p> <p>La fiche d'inscription, disponible sur le site des Hôpitaux de Lannemezan dans la rubrique recrutement et formation / institut de formation d'aides-soignants / formation continue est à envoyer par mail à Mme Sylvette ANDRIEU (sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr).</p>
Profil des participants	<p>Tout professionnel dédié à l'entretien des locaux et/ou de l'environnement proche du résident</p> <p>Structures concernées : EHPAD, MAS, FAM, SSIAD et ADMR</p>
Prérequis	Aucun
Localisation	L'Institut est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Lannemezan, 644 route de Toulouse, 65300 Lannemezan.
Qualification de l'organisme de formation et de ses	<p>A compter du 1^{er} avril 2021 et pour une durée de 5 ans, la Région Occitanie a accordé le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'Institut de Formation.</p> <p>En tant que service du Centre Hospitalier de Lannemezan, l'Institut est certifié QUALIOPi pour des actions de</p>

formateurs	<p>formation du 18/07/2022 au 17/07/2025.</p> <p><u>Les formateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emilie CANO, infirmière hygiéniste du Centre Hospitalier de Lannemezan, Diplôme Universitaire en Hygiène. • André MONTEAU, cadre de santé formateur à l'IFAS, Diplôme Universitaire en Hygiène.
Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le repas est à la charge de l'apprenant.</p>
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Classé Etablissement Recevant du Public, l'Institut répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Parmi les formateurs de l'institut de formation, un est nommé référent handicap. N'hésitez pas à le contacter par e-mail : Institut.Formatio.AS@ch-lannemezan.fr</p>
Sécurité	<p>A compter du 07 décembre 2021 et pour une durée de 3 ans, l'Institut de Formation de Lannemezan est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté municipal. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.</p>
Règlement Général de la Protection des Données	<p>L'Institut collecte les nom, prénom, date de naissance et coordonnées des apprenants à des fins d'établissement et d'envoi des attestations de formation et habilitations, ainsi que de contact pendant et après l'action de formation. Ces données sont utilisées dans les conditions prévues dans le règlement intérieur de l'Institut. L'apprenant est invité à remplir le formulaire de consentement (annexe 5 du règlement intérieur : fiche RGPD).</p>
Réclamation	<p>Vous pouvez contacter Carine MARTIN, Directrice de l'Institut de Formation, par e-mail sur l'adresse carine.martin@ch-lannemezan.fr pour convenir d'un rendez-vous (sur place ou téléphonique) afin de remplir une feuille de réclamation. Celle-ci sera traitée par l'équipe pluridisciplinaire de l'IFAS. La directrice vous transmettra une réponse.</p>
Tarif 2023	<p>200€ par personne Formation délivrée sur le centre de formation</p> <p>Possibilité de session en intra-muros selon le nombre de participants</p>
Contact (e-mail)	<p>Vous pouvez adresser à Sylvette ANDRIEU vos demandes d'information par e-mails sur l'adresse : sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr</p>